

Les structures du Latium médiéval, le Latium méridional et la Sabine du IXe siècle à la fin du XIIe siècle [Pierre Toubert]

Autor(en): **Bolens, Lucie**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **25 (1975)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Die Sakraltopographie konnte der Verfasser bei seiner Analyse nur streifen, da ihre eingehende Analyse – selbst auf die ausgewählten Beispiele beschränkt – einen noch umfangreicheren Band, als den vorgelegten, erfordert hätte. In diesem Zusammenhang ist besonders auf die Bedeutung der Klosterpfalzen hinzuweisen (die öfters erwähnt werden und auf deren Bedeutung der Verfasser bereits wiederholt hingewiesen hat) und auf die Feststellung, dass die ältesten Kathedralen innerhalb der Mauern liegen (früher wurde meist eine alte Kathedrale ausserhalb der Mauern angenommen, die erst später in die Stadt transferiert worden sei). Auffallend und meines Wissens bisher nicht befriedigend erklärt ist die häufig periphere Lage der Kathedralen innerhalb der Mauern; ob tatsächlich so strikt eine Kontinuität der alten Kirchen mit vorchristlichen Kultstätten bezweifelt werden kann, wie dies der Verfasser (S. 248) tut, erscheint mir diskutabel. Bei dem Zustand der archäologischen Erforschung der Kathedralen erscheint der Hinweis auf fehlende archäologische Belege kaum zwingend; der Nachweis einer kultischen Kontinuität konnte für andere Gebiete und bedeutende Kirchen sehr wohl erbracht werden (es genügt in diesem Zusammenhang etwa an Rom selbst zu erinnern).

Insgesamt verdanken wir C. Brühl eine vorbildliche Untersuchung, in der grosse Gelehrsamkeit mit einer neuen Grundidee verbunden ist und dadurch zu neuen Ergebnissen führt. Man wird gespannt den zweiten Band des Werkes (der die ostfränkisch-deutschen Civitates analysieren wird) erwarten dürfen, da er einem Gebiet gewidmet sein soll, in dem die römische Kontinuität nicht so naheliegend und wahrscheinlich erscheint wie in Gallien.

Basel

František Graus

PIERRE TOUBERT, *Les structures du Latium médiéval, le Latium méridional et la Sabine du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*. Rome, Ecole française de Rome, 1973. 2 vol. in-8°, XXVII+1500 p., planches et cartes hors-texte (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 221^e).

C'est la «*Révolution castrale*» du X^e siècle qui est au centre des préoccupations de l'auteur. Depuis la présentation géographique qui ouvre cette très belle thèse jusqu'à l'étude de l'Etat pontifical, qui la termine, tout se tient; l'analyse pourtant fort minutieuse ne se départit jamais de ce point de vue global explicatif qui nous ramène sans cesse à l'organisation des campagnes latiales en «*castra*»; seule aujourd'hui l'anthropologie bien conduite donnerait une telle impression de retour à l'unité historique. Pierre Toubert procède avec un incontestable succès à l'étude rigoureuse de documents variés, chroniques, archives privées, actes notariés, avec une tranquille constance que la somme des documents consultés ne parvient pas à entamer.

Car le Latium existe bel et bien au Moyen Age, et la continuité historique italienne se confirme ici une fois de plus. Les auteurs des chroniques du XII^e siècle s'étaient déjà interrogés sur les changements des paysages ruraux, des structures de la propriété foncière et des formes d'occupation du sol que Toubert résume sous le terme de « Révolution castrale ». Sensibles aux faits de langage et au renouvellement du vocabulaire des chartes compulsées, ils comprennent deux siècles plus tard que l'Italie Centrale est passée de la *curtis* au *castrum*, de l'habitat ouvert et dispersé à des formes nouvelles de concentration sur des sites perchés. Première constatation d'importance: ce réaménagement difficile des terroirs, cette nécessité de nouveaux équilibres économiques, sociaux, religieux, voire même psychologiques, sont perçus dès le XII^e siècle et signalés au Moyen Age même avec l'érudition et la fine perception du vécu historique qui caractérise l'Italie. Or toutes les chroniques voient dans l'insécurité la cause première de l'*incastellamento*: crainte des incursions sarrasines et hongroises, regroupement défensif sur des *podia ad castella facienda*. Dans une vision de l'histoire pessimiste et anti-laïque, les auteurs de chroniques (parmi elles les grandes chroniques de Farfa et Subiaco) présentent les paysans comme écrasés par les contraintes de la nouvelle seigneurie laïque tandis que leur nostalgie à l'égard des structures domaniales reflète bien les difficultés auxquelles se heurtent alors les seigneurs ecclésiastiques tant du côté des *domini castrorum* voisins que de celui de leurs propres *milites* (nous y reviendrons car là réside la tension fondamentale de cet équilibre de deux siècles).

Le problème central est posé, d'emblée, par le recours aux sources qui l'expriment, à savoir les chroniques. D'autres documents, actes notariés, contrats agraires, archives familiales, permettront le dépassement de ce point de vue inhérent par la force des choses à la mentalité des seigneurs ecclésiastiques. La place de *l'écrit dans la vie sociale* italienne en général, latiale et romaine en particulier, explique une diffusion considérable et précoce de l'acte notarié: dès le X^e siècle d'une part, et jusqu'aux transactions rurales de petite importance d'autre part, nous renseignant par là sur les couches les plus humbles de la paysannerie italienne. Entre le X^e et le XII^e siècle, la complexité plus grande des relations au sol et aux autres se marque par l'apparition de codicilles et testaments variés, l'expression juridique présentant une inertie bien connue par rapport à l'évolution sociale. La Renaissance du droit suivra, puis la vulgarisation de cette Renaissance, faisant du notaire le personnage local le plus important après le seigneur. Renaissance qui n'est pas le produit d'une pensée abstraite mais le résultat de la prise de conscience, dans la couche supérieure du notariat, des possibilités offertes par le droit romain pour résoudre les problèmes concrets posés par les besoins d'une société en croissance. Ainsi malgré ou grâce à la force de la coutume dans la vie rurale méditerranéenne, le droit écrit, depuis les contrats agraires du X^e siècle jusqu'aux statuts communaux du XIII^e, dans les villes comme dans les campagnes organisées autour des villages fortifiés, pro-

longe la coutume en la diversifiant selon la complexité croissante des structures.

Revenons à ces dernières. A la faveur d'une hausse démographique accélérée, l'*alimentation* se diversifie (c'est la forme essentielle sous laquelle est perceptible la mutation), mais vers le bas, du côté des bouillies et des graines pauvres, à écologie peu exigeante, tandis que le rythme normal de la céréaliculture reste, au XII^e siècle, encore biennal, malgré un emploi plus fréquent de légumineuses *ad tria fruges*. Point de rotation triennale régulière au Latium, les résultats sont les mêmes pour l'Andalousie médiévale. Une nuance cependant: tandis que les *systèmes de culture* paysans stagnent, maintenus dans le carcan de la céréaliculture pauvre, un progrès léger se manifeste vers le froment (avec ses risques) et vers le faire-valoir seigneurial direct (conformément aux possibilités offertes par le renouveau commercial et monétaire), sans que la vie économique castrale s'en trouve modifiée pour autant. Car la «Révolution castrale», en matière d'organisation de la vie rurale, se définit par un agencement rigide de terroirs différenciés: nous touchons là au cœur de la thèse défendue par Pierre Toubert. Cette rigidité apparaîtra avec la crise du XIV^e siècle: pas de reconversion de l'économie villageoise, pas d'orientation des capitaux seigneuriaux et bourgeois vers le profit pastoral; les structures installées au X^e siècle vont décider de l'évolution ultérieure de l'Italie centrale.

L'interprétation porte essentiellement sur l'*incastellamento*, mouvement de regroupement par les seigneurs laïcs des collectivités paysannes dans les villages fortifiés ou *castra*, d'abord à des fins défensives, puis à des fins économiques et politiques plus durables. Désormais, au XII^e siècle, l'espace est clos, la puissance politique seigneuriale s'abat sur les collectivités paysannes tandis que la résistance ecclésiastique échoue malgré la création (tardive) d'une chevalerie (*militēs abbatiae*) destinée à défendre les grands ensembles monastiques contre les seigneurs laïcs. C'est le caractère rigidement clos de cet espace villageois, et du finage qui lui correspond, qui conditionne celui de tous les autres rouages de la vie économique, sociale et religieuse. Il s'agit bien de «structures», le terme n'est pas usurpé ni galvaudé, le pari est gagné. L'Etat pontifical lui-même s'agencera dans ce cadre rigide (cette question mériterait à elle seule un nouveau compte-rendu). La stabilité précaire de l'ensemble ne résistera pas à la surcharge démographique du XIII^e siècle; mais la fragilité de l'équilibre apparaît déjà lors des guerres engagées par les chevaliers, masse offensive au service des grandes abbayes dont les intérêts matériels et spirituels (les églises étant devenues privées) rencontrent en s'y opposant ceux de la seigneurie laïque.

L'*incastellamento* a bien été le grand fait de l'histoire du Latium médiéval, et les conclusions nous permettent d'aller plus loin: à partir de la Renaissance, le Latium entre dans le domaine du sous-développement méridional, car si les seigneurs furent des rassembleurs de terres et d'hommes, pour mieux maîtriser l'expansion et pour accroître leurs profits, dans ce

cadre économique nouveau où ils enfermèrent les paysans, ils installèrent par là-même une mentalité rigide et routinière qui abolit l'esprit prionnier, rendant impossible l'adaptation aux impératifs des XIII^e et XIV^e siècles. C'est un monde rural privé des possibilités d'émigration vers la ville qui se crée ainsi, sans exutoire démographique et sans stimulation technique tandis que se mettent en place, pour une longue durée, les pièces maîtresses de la «monarchie pontificale».

Genève

Lucie Bolens

Wissenschaft im Mittelalter, Ausstellung von Handschriften und Inkunabeln der Österreichischen Nationalbibliothek. Bearb. v. OTTO MAZAL, EVA IRBLICH und ISTVÁN NÉMETH. Wien, Österreichische Nationalbibliothek, 1975. 296 S., 32 Abb.

«Die überragende Bedeutung der Wissenschaften für die Menschheit ist eine unbestrittene Tatsache, der Glaube, mit wissenschaftlichen Erkenntnissen Probleme der Gegenwart und Zukunft lösen zu können, zählen zu den Charakteristika unserer Zeit» (S. 9). Ausgehend von diesen Erwägungen hat die Österreichische Nationalbibliothek in einer Ausstellung im Prunksaal vom 22. Mai bis 18. Oktober 1975 aus ihren Beständen einen Überblick über die Wissenschaft im Mittelalter zu geben versucht und diese Schau auch für die Zukunft in einem mit wertvollen Illustrationen ausgestatteten Katalog festgehalten. Die überaus sorgfältig beschriebenen und mit einem vorbildlichen wissenschaftlichen Apparat versehenen Handschriften- und Inkunabelbeschreibungen geben ein hervorragendes Bild vom wissenschaftlichen Leben des Mittelalters, stellen darüberhinaus aber auch ein gutes Stück Bibliotheksgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit dar. Die enge Verflechtung und Abhängigkeit unserer Wissenschaft von der Antike, aber auch von der jüdischen und islamischen Welt, zugleich auch ihre Internationalität und ihr enzyklopädischer Charakter kommen in den aufgeführten Beispielen treffend zum Ausdruck. Der Katalog mit seiner weit ausgreifenden Einleitung darf geradezu als ein Handbuch der Wissenschaften im Mittelalter bezeichnet werden, wobei er gerade durch die Beschränkung auf ausgewählte Beispiele besonders instruktiv ist und anschaulich bleibt.

Zu der Identität eines der vielen Vorbesitzer wäre zu ergänzen, dass es sich bei dem in Nr. 85 und Nr. 86 erwähnten «Praepositus Solitensis (Schluchtern?)» Paul Meck um den Propst von Maria-Saal in Kärnten handelt, wozu Friedrike Zaisberger, Das Kapitel von Maria Saal in der zweiten Hälfte des 15. Jahrhunderts, in: Carinthia I, 162. Jg., 1972, S. 181–205, zu vergleichen ist. Paul Meck ist am 16./17. April 1477 gestorben, was mit dem Vermächtnis der in Nr. 85 und Nr. 86 beschriebenen Handschriften genau übereinstimmt.

Man hätte sich allerdings gewünscht, dass der Aufbau der Ausstellung wirklich «aus dem Gefüge mittelalterlicher Wissenstradition» (S. 10) erfolgt